

L'ARCHIPEL LIBRE « dernières »

La mise en place d'un décret concernant l'Archipel des Sept Iles et sa Réserve étant toujours au point mort, le Président et le Secrétaire de notre association ont jugé utile de rencontrer des personnalités susceptibles d'avoir une influence sur la relance du projet de décret.

Le premier entretien a eu lieu le 31 octobre avec le Maire de Perros Guirec. Celui-ci nous a assuré à nouveau de son opposition à toute extension de la réserve actuelle sur la mer, confirmant ainsi l'avis défavorable donné par son conseil municipal au printemps 2000.

Nous avons par ailleurs rencontré le nouveau Sous-Préfet de Lannion, Monsieur Stephan de Ribou, le 21 novembre. Récemment arrivé, celui-ci n'avait pas encore eu le loisir de prendre connaissance du dossier, ce qui nous a donné l'occasion de retracer l'historique de la création de notre association, et de développer les raisons de notre opposition à toute extension de la réserve sur la zone marine.

L'entrevue s'est déroulée dans un climat sympathique, et nous avons été sensibles à une qualité d'écoute du Sous-Préfet que nous n'avions pas toujours rencontrée chez ses prédécesseurs.

L'entretien nous a permis de faire le point sur la situation à la date actuelle : contre l'extension l'on trouve comme déjà indiqué la municipalité de Perros, ainsi que l'ensemble des associations locales (Amis de l'Ile aux Moines, Sept Iles 2000, Archipel Libre) ayant une activité dans l'archipel et qui par leur nombre élevé d'adhérents sont représentatives de l'opinion.

La L.P.O. elle-même, qui était à l'origine du projet d'extension, nous avait fait savoir le 21 février, par la voie du conservateur de la Réserve qu'elle renonçait à ce projet.

Seule la position de la DIREN reste inconnue. Jusqu'à présent nous avons eu affaire à une administration dont les représentants s'étaient révélés peu ouverts à la concertation. L'arrivée d'un nouveau Directeur à Rennes, il y a environ un an, aura peut-être modifié l'esprit des relations. Nous tenterons donc d'obtenir un entretien afin de tenter de lever ce qui semble être le dernier blocage. Blocage d'autant plus incompréhensible que le récent classement de l'archipel des Sept Iles en zone Natura 2000 lui assure désormais une qualité de surveillance et de protection pleinement satisfaisante.

En conclusion la situation semble se décanter progressivement, sans que pour autant, il soit possible de fixer une échéance pour une sortie de la crise ouverte début 2000, c'est-à-dire depuis huit ans déjà. La relance de la politique gouvernementale de protection d'un milieu marin, par le biais de la création d'une dizaine d'espaces maritimes protégés, pourrait du reste modifier un profondément les données actuelles. Vous pourrez lire à ce sujet, la copie d'un article du Monde du 24 novembre 2007.